

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2018

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net arrêtés au 30 juin 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 28.979.382 DT, et un résultat net de la période du deuxième trimestre 2018 s'élevant à 320.158 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Au cours du deuxième trimestre 2018, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en valeurs mobilières représentant des titres à court terme à des taux qui dépassaient légèrement la limite maximale de 30% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Au 30 juin 2018, ce taux est de l'ordre de 30,75%.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et en dehors de l'observation ci haut indiquée, nous n'avons pas relevé de faits pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur ainsi que la fidélité de l'image traduite par les états financiers intermédiaires ci-joints de la société «CAP OBLIG SICAV» arrêtés au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion de comporte pas de réserves à l'égard de ce point

Tunis, le 31 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes :
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-
Ahmed BELAIFA

BILAN
ARRETE AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinar)

En TND		30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017	
<u>ACTIF</u>					
AC1 -	Portefeuille titres	3.1	15 623 894	19 110 428	16 400 463
AC1a	Actions et valeurs assimilées		1 315 096	1 232 585	500 008
AC1b	Obligations et valeurs assimilées		14 308 798	17 877 843	15 900 455
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités		13 395 611	7 630 798	7 937 880
AC2a	Placements monétaires	3.3	12 453 493	6 501 340	7 500 616
AC2b	Disponibilités		942 118	1 129 458	437 264
AC3 -	Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 -	Autres actifs		-	-	-
Total Actif			29 019 505	26 741 226	24 338 343
<u>PASSIF</u>					
PA1	Opérateurs créditeurs	3.5	21 656	20 160	19 816
PA2	Autres créditeurs divers	3.6	18 467	56 671	14 420
Total Passif			40 123	76 831	34 236
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	Capital	3.7	28 334 470	26 142 864	23 370 923
CP2 -	Sommes distribuables		644 912	521 531	933 184
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		168	222	198
CP2b	Sommes distribuables de la période		644 744	521 309	932 986
Actif Net			28 979 382	26 664 395	24 304 107
Total Passif et Actif Net			29 019 505	26 741 226	24 338 343

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinar)

En TND			Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Exercice Clos le 31/12/2017
PR1	Revenus du portefeuille Titres	3.2	202 916	411 098	292 051	542 405	1 017 517
PR1a	Dividendes		-	-	44 526	44 526	44 526
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		202 916	411 098	247 525	497 879	972 991
PR2	Revenus des placements monétaires	3.4	173 415	303 112	92 262	194 322	433 691
	Total Revenus des Placements		376 331	714 210	384 313	736 727	1 451 208
CH1	Charges de gestion des placements	3.8	(61 291)	(117 173)	(63 405)	(126 105)	(248 707)
	Revenus Nets des Placements		315 040	597 037	320 908	610 622	1 202 501
CH2	Autres charges	3.9	(7 879)	(15 056)	(29 348)	(58 351)	(116 987)
	Résultat d'Exploitation		307 161	581 981	291 560	552 271	1 085 514
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		71 147	62 763	(38 144)	(30 962)	(152 528)
	Sommes distribuables de la Période		378 308	644 744	253 416	521 309	932 986
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(71 147)	(62 763)	38 144	30 962	152 528
	Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		6 571	8 424	(25 467)	(28 362)	(8 291)
	Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		6 426	15 602	(7 520)	5 561	7 909
	Résultat Net de la Période		320 158	606 007	258 573	529 470	1 085 132

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2018 AU 30/06/2018
(Exprimé en Dinar)**

En TND	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Exercice Clos le 31/12/2017
<u>Variation de l'actif net</u>					
AN1 -	<u>résultant des opérations d'exploitation</u>				
	<u>320 158</u>	<u>606 007</u>	<u>258 573</u>	<u>529 469</u>	<u>1 085 132</u>
AN1a -	307 161	581 981	291 560	552 271	1 085 514
AN1b -	6 571	8 424	(25 467)	(28 362)	(8 291)
AN1c -	6 426	15 602	(7 520)	5 561	7 909
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>				
	<u>(1 117 063)</u>	<u>(1 117 063)</u>	<u>(1 094 474)</u>	<u>(1 094 474)</u>	<u>(1 094 474)</u>
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>				
AN3a	<u>4 816 174</u>	<u>5 186 331</u>	<u>(2 117 095)</u>	<u>701 370</u>	<u>(2 214 580)</u>
	<u>20 578 905</u>	<u>27 922 093</u>	<u>11 360 456</u>	<u>21 972 578</u>	<u>33 831 568</u>
CSS	19 769 131	26 795 255	11 117 068	21 240 948	32 747 327
RSNDS	14 290	15 801	(2 172)	(274)	(3 696)
RSD	795 484	1 111 037	245 560	731 904	1 087 937
AN3b	<u>Rachats</u>				
	<u>(15 762 731)</u>	<u>(22 735 762)</u>	<u>(13 477 551)</u>	<u>(21 271 208)</u>	<u>(36 046 148)</u>
CSR	(15 196 568)	(21 858 339)	(13 071 245)	(20 501 148)	(34 801 213)
RSNDR	(11 326)	(13 195)	4 211	2 585	5 335
RSD	(554 837)	(864 228)	(410 517)	(772 645)	(1 250 270)
	<u>4 019 269</u>	<u>4 675 275</u>	<u>(2 952 996)</u>	<u>136 366</u>	<u>(2 223 922)</u>
AN4 -	<u>Actif net</u>				
AN4a	24 960 113	24 304 107	29 617 391	26 528 029	26 528 029
AN4b	28 979 382	28 979 382	26 664 395	26 664 395	24 304 107
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>				
AN5a	236 602	232 970	280 301	253 445	253 445
AN5b	282 183	282 183	260 820	260 820	232 970
	<u>102,697</u>	<u>102,697</u>	<u>102,233</u>	<u>102,233</u>	<u>104,323</u>
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>				
	<u>4,59%</u>	<u>4,60%</u>	<u>3,52%</u>	<u>3,70%</u>	<u>3,83%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société «CAP OBLIG SICAV» figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 juin 2018 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2018 à 15.623.894 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées	222 000	13 962 478	14 308 798	49,38%
Emprunts d'Etat	22 000	3 420 103	3 449 169	11,90%
BTA MARS 2019 5,5%	2 000	1 920 103	1 946 865	6,72%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	1 500 000	1 502 304	5,18%
Emprunts de sociétés	200 000	10 542 375	10 859 629	37,47%
AIL 2014/1	10 000	400 000	421 440	1,45%
ATB 2007/1	3 000	93 750	94 264	0,33%
ATL 2013/2	8 000	480 000	497 274	1,72%
ATL 2014/1	5 000	100 000	101 696	0,35%
ATL 2017/1	5 000	400 000	407 148	1,40%
Attijari Bank Sub 2015	5 000	300 000	311 872	1,08%
Attijari Leas 2014	10 000	400 000	412 296	1,42%
BTE 2010/1	2 000	60 000	62 347	0,22%
BTE 2016	10 000	800 000	820 368	2,83%
BTK 2012/1	15 000	428 625	442 125	1,53%
CIL 2013/1	2 000	120 000	123 947	0,43%
CIL 2014/1	10 000	400 000	422 160	1,46%
CIL 2014/2	7 000	280 000	287 090	0,99%
CIL 2015/2	3 500	210 000	218 591	0,75%
CIL 2016/1	2 500	150 000	151 134	0,52%
CIL 2016/2	5 000	400 000	408 944	1,41%
HL 2014/1	15 000	600 000	624 552	2,16%
HL 2015/1	5 000	200 000	202 092	0,70%
HL 2017/3	3 500	350 000	359 573	1,24%
HL 2017/2	3 500	350 000	370 891	1,28%
HL Sub 2015/1	3 000	180 000	186 641	0,64%
HL 2015/2	4 000	240 000	243 824	0,84%
MODERN LEASING 2012	5 000	200 000	203 788	0,70%
TL 2014/1	10 000	600 000	606 184	2,09%
TL 2018/1	3 500	350 000	353 354	1,22%
TL 2014/2	13 000	1 040 000	1 075 204	3,71%
TUN FACTOR 2014/1	15 000	600 000	616 692	2,13%
UIB SUB 2015	3 000	120 000	120 252	0,41%
UIB SUB 2016	5 000	400 000	411 420	1,42%
UIB 2009/1	2 500	150 000	156 712	0,54%
UIB 2011/1	1 000	40 000	41 766	0,14%
UNIFACTOR 2013	5 000	100 000	103 988	0,36%
Titres OPCVM	84 393	1 306 672	1 315 096	4,54%
FCP SALAMETT CAP	84 393	1 306 672	1 315 096	4,54%
Total Portefeuille Titres		15 269 150	15 623 894	53,91%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du deuxième trimestre 2018 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-04-2018	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30-06-2018
Obligations et Valeurs assimilées	3 342 500	-	678 750	678 750	-	2 663 750
<i>Emprunts d'Etat</i>	<i>1 750 000</i>	-	<i>250 000</i>	<i>250 000</i>	-	<i>1 500 000</i>
EMP NAT 2014 Cat C	1 750 000	-	250 000	250 000	-	1 500 000
Emprunts de Sociétés	1 592 500	-	428 750	428 750	-	1 163 750
TL 2014/1	800 000	-	200 000	200 000	-	600 000
HL 2015/1	300 000	-	100 000	100 000	-	200 000
CIL 2016/1	200 000	-	50 000	50 000	-	150 000
ATB 2007/1	112 500	-	18 750	18 750	-	93 750
UIB SUB 2015	180 000	-	60 000	60 000	-	120 000
Titre des OPCVM	900 238	1 350 036	950 028	943 602	6 426	1 306 672
FCP SALAMETT CAP	900 238	1 350 036	950 028	943 602	6 426	1 306 672
Total	4 242 738	1 350 036	1 628 778	1 622 352	6 426	3 970 422

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 totalisent 202.916 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Obligations de Sociétés	163 175	323 134	200 640	403 759	790 177
Revenus des Emprunts d'Etat	39 741	87 964	46 885	94 120	182 814
Dividendes	-	-	44 526	44 526	44 526
Total	202 916	411 098	292 051	542 405	1 017 517

3.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2018 à 12.453.493 DT contre 6.501.340 DT au 30/06/2017. Le détail des placements monétaires à la date du 30/06/2018 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2018	% de l'Actif Net
Placements à Terme	3 500 000	3 530 171	12,18%
PLT 26072018 BTK 6 mois à 7,23%	1 000 000	1 024 721	3,54%
PLT 06092018 BTK 3 mois à 9,14%	1 000 000	1 004 608	3,47%
PLT 26092018 ATB 6 mois à 8,54%	1 500 000	1 500 842	5,18%
Certificats de Dépôt	8 882 335	8 923 323	30,79%
CD_8,20%_10/09/2018 ML 3 mois	983 929	987 322	3,41%
CD_9,15%_27/09/2018 AIL 3 mois	1 473 164	1 473 760	5,09%
CD_9,14%_27/09/2018 BT 3 mois	982 128	982 525	3,39%
CD_8,30%_16/08/2018 AIL 3 mois	983 737	991 688	3,42%
CD_8,20%_26/07/2018 BT 3 mois	983 929	995 536	3,44%
CD_8,50%_30/07/2018 UNIFAC 2 mois	988 825	994 599	3,43%
CD_7,79%_05/07/2018 ATB 10 jours	998 273	999 309	3,45%
CD_8,20%_06/07/2018 UNIFAC 2 mois	989 214	999 101	3,45%
CD_7,79%_07/07/2018 ATB 10 jours	499 136	499 482	1,72%
Total	12 382 335	12 453 493	42,97%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 173.415 DT pour la période allant du 01/04/2018 au 30/06/2018 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du deuxième trimestre 2018.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Revenus des Placements à Terme	35 811	68 804	29 415	56 553	119 241
Revenus des Certificats de Dépôt	137 604	234 308	62 847	137 769	314 450
Total	173 415	303 112	92 262	194 322	433 691

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 21.656 DT au 30/06/2018 contre 20.160 DT au 30/06/2017.

3.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/06/2018	Valeur au 30/06/2017	Valeur au 31/12/2017
TCL à payer	327	265	315
Retenue à la Source	15 693	11 866	11 866
Redevance CMF	2 447	2 278	2 239
Contribution conjoncturelle exceptionnelle à payer	-	42 262	-
Total	18 467	56 671	14 420

3.7 Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période du 01/04/2018 au 30/06/2018 s'élève à 4.019.269 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	4 588 524
Variation de la part Revenu	(569 255)
Variation de l'Actif Net	4 019 269

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2018 se détaillent comme suit :

	Capital au 01/04/2018	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/06/2018
Montant	23 735 276	19 769 131	(15 196 568)	28 307 839 (*)
Nombre de titres	236 602	197 066	151 485	282 183
Nombre d'actionnaires	502	334	234	602

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2018. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2018 au 30-06-2018).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/06/2018
Capital sur la base part de capital de début de période	28 307 839
Variation des +/- values potentielles sur titres	8 424
+/- values réalisées sur cession de titres	15 602
Régl des sommes non distribuables de la période	2 606
Capital au 30.06.2018	28 334 470

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Rémunération du Gestionnaire	61 291	117 173	63 405	126 105	248 707
Total	61 291	117 173	63 405	126 105	248 707

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du deuxième trimestre 2018 s'élève à 61.291 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunération du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

3.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/04/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 30/06/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
Redevance CMF	6 925	13 239	7 164	14 249	28 102
TCL	954	1 817	936	1 840	3 660
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	-	-	21 248	42 262	85 225
Total	7 879	15 056	29 348	58 351	116 987